



MÉMOIRE

DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU
RENOUVELLEMENT DE LA
POLITIQUE CULTURELLE 2016



ALLIANCE
DES CHORALES
DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

PAGE 3

**LE MÉMOIRE
EN
UNE PAGE**

PAGE 4

**Développement et questions
consultatives**

PAGE 5 – 13

ANNEXE

PAGE 14

PRÉSENTATION

PAR CHARLES DECROIX, DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MADAME, MONSIEUR,
CHERS LECTEURS,**

Ce mémoire consiste principalement en un outil de réflexion, stimulé par les propositions formulées dans les différents outils mis à disposition par le Ministère de la Culture et des Communications (*Contexte général et Cahier de consultation*).

Il tente également de restituer au mieux la réalité d'une pratique culturelle très ancrée et très vive au Québec, le chant choral, et

de mettre en avant sa grande importance, et ce à de multiples échelles et niveaux.

Ce mémoire tentera également de répondre aux questions posées par le *Cahier de consultation*, et ce afin de guider au mieux les prises de décision qui clôtureront cette tournée provinciale de consultation publique de la délégation ministérielle.

J'espère sincèrement

recevoir l'opportunité de présenter personnellement les grandes lignes de ce mémoire dans le cadre d'une prochaine audition publique.

Bien cordialement,



SYNTHÈSE DU MÉMOIRE



LES ENSEMBLES VOCAUX, CE SONT LES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DES RÉGIONS



Un choriste de la région de La Côte-Nord

L'Alliance des chorales du Québec représente la vivacité du monde choral dans la province, structure et dynamise le milieu et, de par les actions qu'elle met en place, lui permet de s'épanouir et de perdurer dans les meilleures conditions.

Le chant choral, l'une des plus importantes pratiques collectives culturelle des québécois, est présent sur l'ensemble du territoire. Il dynamise la scène culturelle et représente ainsi un marché important. Il oeuvre au bénéfice de la communauté, en tissant des liens sociaux forts et puissants entre les personnes, et possède de nombreux avantages liés à l'épanouissement et au bien-être (médicaux, psychologiques, etc.). C'est également un outil important de promotion directe de la langue française. Le chant choral est donc une **pratique profondément humaine et sociale**, qui utilise le canal de l'expression personnelle et de la culture pour lier les gens entre eux.

Au-delà de ces différents aspects, le chant choral est aussi une pratique éducative, toujours au service de l'apprentissage et du développement personnel des québécois.

Nos recommandations par rapport au renouvellement de la politique culturelle du MCC pourraient être synthétisées

ainsi :

- 1- Offrir plus de moyens humains aux fédérations et regroupements du loisir culturel** (ex : nous sommes 2 employés à l'Alliance pour gérer un bassin de 255 chorales membres, ce qui est bien trop peu en regard des quelque 10 500 choristes répartis aux 4 coins du pays). L'Alliance arrive à faire des miracles avec ses modestes ressources, mais pourrait avoir une bien plus grande force de frappe et un meilleur champ d'action avec plus de moyens humains;
- 2- Considérer les pratiques amateurs comme des relais et des pratiques artistiques indispensables** à la vie culturelle sur l'ensemble du territoire québécois, et proposer un financement des choeurs en conséquence;
- 3- Veiller à la préservation, au maintien et au soutien de la diversité du chant choral** au Québec, héritage encore vivace de l'histoire de la province, dans lequel une multitude de québécois se reconnaissent et s'épanouissent;
- 4- Appuyer la naissance d'un réseau choral francophone international**, afin d'offrir au Québec une place centrale dans le monde choral mondial et devenir un chef de file dans le soutien et la diffusion de la Francophonie.

Développement et questions consultatives

CE QUI DÉFINIT (LE MIEUX) LE CHANT CHORAL

1) Sa présence sur l'ensemble du territoire (voir cartographie ci-dessous)

Quelque 255 chœurs sont membres de l'Alliance. On estime qu'il existe environ 600 chœurs dûment constitués en OBNL, représentant tous les styles musicaux, tous les âges, toutes les cultures et toutes les origines sociales.

2) Son caractère unique, à la frontière entre le

loisir (pratique amateur extrêmement répandue) **et le culturel**

Les chorales sont à la fois au cœur de la vie sociale et au premier rang des spectacles musicaux de qualité. La grande qualité des chefs de chœur d'ici, formés par l'Alliance, par les universités de Sherbrooke, Montréal, McGill ou Laval, permettent de former au mieux les choristes et d'obtenir un produit artistique d'une grande qualité.

3) Il dynamise la scène culturelle partout au Québec

Comme nous le dit le choriste de la Côte-Nord (voir citation en page précédente), les chœurs

sont les orchestres symphoniques des régions éloignées. Ils permettent d'offrir un accès qualitatif aux musiques populaire, classique, folklorique ou traditionnelle et offrent au moins 2 concerts par année.

4) Il représente un important marché

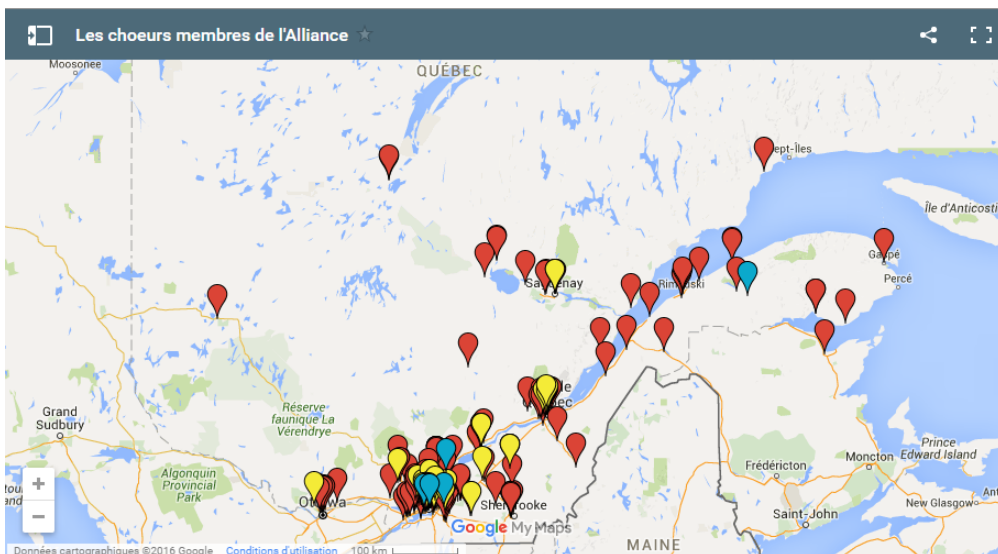
On estime à 600 le nombre de chœurs au Québec, ce qui représente un bassin d'environ 25 000 chanteurs. On estime à environ 150 personnes par concert: sur la base de 2 concerts par année, il est aisé d'affirmer qu'au moins 180 000 personnes assistent chaque année à un concert choral.

De plus, le billet coûtant en moyenne 20 dollars, la billetterie des chorales québécoises représente un marché d'environ 3,6 M de dollars.

5) Il tisse un lien social fort et puissant

Le chant choral permet la rencontre, à toutes les échelles:

- **local** (ville, municipalité, quartier, etc.)
- **régional** (partenariats, assister à des événements, etc.)
- **provincial**



Cartographie des chœurs membres de l'Alliance au 5 mai 2016

(rassemblements organisés par l'Alliance, colloques, congrès, festivals, etc.)

- **national** (Congrès Podium, échanges, tournées, etc.)

- **international** (Choralies, festivals internationaux, etc.)

6) Le renouveau d'une pratique profondément sociale et humaine

La nouvelle génération, fatiguée par la virtualité des relations humaines, s'intéresse de plus en plus au monde choral, lieu de rencontre et d'épanouissement. On observe de plus en plus de choristes sous la barre des 40 ans, et par-là même un renouveau de la pratique.

7) Bienfaits éducatifs, médicaux et psychologiques

Les bienfaits qu'apporte la pratique chorale sur l'intégration des bases mathématiques, le développement de la mémoire, l'amélioration du système de défense immunitaire, l'intégration d'informations, l'égalité sociale, etc. ne sont plus à prouver. Notre blog recense par exemple quelques-unes de ces multiples études:

www.chorales.ca/blog

8) La pratique et la promotion de la langue française

Le chant choral est un exceptionnel outil d'apprentissage de la langue française. La répétition qu'implique la pratique est hautement éducative, l'importance du phrasé et de l'articulation le sont tout autant. Le chœur est également un haut-lieu de défense et de diffusion du répertoire culturelle francophone.

PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES

1) Le chant choral est injustement connoté

Victime de la Révolution tranquille et de son rejet intégral de tout ce qui appartenait au domaine du religieux - dont le chant choral? Image délavée? Programmation désuète? Blanchissement des têtes des choristes?... Les raisons imposées par l'imaginaire collectif ne manquent pas aux détracteurs du chant choral. Or, il suffit de s'intéresser au milieu pour découvrir que les choristes sont de plus en plus jeunes, que les origines sociales sont multiples, que le lien avec le religieux est aujourd'hui quasiment

inexistant et que le répertoire qu'un concert choral permet d'entendre est le plus vaste et le plus varié qu'il soit possible d'imaginer (musiques du monde, folklore, traditionnel, classique, pop, baroque, gospel, enfantin, etc.).

2) Le public du chant choral est sous-évalué

(voir tableau ci-contre)

Une grande étude datée de 1991 et menée auprès d'un grand nombre de personnes dans l'ensemble de la province montre très clairement que **les québécois assistent en grand nombre aux concerts de chant choral**.

Au Québec hors-Montréal, le nombre de personnes qui assistent à un concert de chant choral est plus grand que celui de

l'ensemble des personnes qui assistent à la fois à un concert de musique symphonique classique, de musique de chambre ou encore d'un instrumentiste soliste!...

Peut-être parce qu'ils sont peu représentés dans les médias, ou simplement parce que l'impact de leurs campagnes de communication est moindre, les concerts de chant choral n'ont pas d'*existence indirecte* (ex: on peut habiter à Montréal, ne jamais aller à l'OSM, mais on sait obligatoirement que l'OSM existe et donne des concerts régulièrement).

Pour ces raisons, le public du chant choral est largement sous-évalué, et cela nécessite une mise au point concrète.

3) Le financement du chant choral est pratiquement inexistant

(voir tableau ci-après)

Sur l'ensemble du territoire, seulement quelques chorales reçoivent quelques centaines de dollars d'organismes publics soutenant la culture, comme le Choeur Saint-Laurent, chœur amateur mais de niveau professionnel, qui reçoit 3 000\$ par année du Conseil des Arts de Montréal. Mais ces exemples se comptent sur les doigts d'une main...

à titre d'exemple comparatif, rapportons ici les recettes

générées par l'Orchestre Symphonique de Montréal à celles générées par l'ensemble des choeurs de la province.

L'état des résultats 2014 de l'OSM (voir document en page 8) donne un total des recettes de billetterie égal à 9 217 000\$. Comme précisé en page 6, la recette moyenne total des choeurs est évaluée à au moins 3 600 000\$, **soit 2,5 fois moins**.

Or, si on compare les subventions publiques reçues par l'OSM à celles reçues par les choeurs (estimées à environ 80 000\$ pour l'ensemble des choeurs de la

province), **les choeurs reçoivent 140 fois moins de subventions publiques**.

Un autre chiffre édifiant: les quelques 80 000\$ offerts aux quelques choeurs élus, s'ils étaient répartis équitablement aux quelque 600 choeurs de la province, permettrait à chaque chœur de recevoir une subvention de... **133\$**. Bien peu en comparaison de la billetterie annuelle d'un chœur, évalué à environ 7 000\$.

Le financement du secteur est donc proche de l'inexistant. Alors que les choeurs se battent

Tableau 7
Taille estimative du public selon certains genres artistiques,
Canada, Québec, Montréal et Toronto, 1991

	Decima/Cultur'Inc. 1991 Sondage téléphonique court n=11106 au moins 1 fois 9 derniers mois 16 ans et plus				Decima/Cultur'Inc. 1991 Sondage postal long n= 5457 au moins 1 fois 6 derniers mois 16 ans et plus				Pronovost 1989 n=2900, au moins 1 fois l'an, 15 ans et plus
	Canada	Québec	Montréal	Toronto	Canada	Québec hors Montréal	Montréal	Toronto	
Musées	36	30	31	36	39
Galleries d'art	27	25	29	31	23
Théâtre	29	36	37	37	39
Répertoire	24	16	23	33	..
Comédie	27	38	37	31	..
Avant-garde	5	5	5	10	..
Musique classique	14	15	18	19	14
Musique symphonique classique	12	8	16	15	..
Musique symphonique populaire	9	10	11	11	..
Chant choral	10	14	12	8	..
Musique de chambre et soliste	6	5	6	7	..

in Jean-Paul Baillargeon, **Les publics du secteur culturel, nouvelles approches**, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1996, Presses Université Laval



ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL

Orchestre symphonique de Montréal

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2014

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Service à la clientèle et billetterie	9 217 316	7 629 181
Subventions	11 224 826	11 196 234
Autres cachets	1 347 345	919 681
Dons et commandites	6 323 196	5 569 592
Tournées	1 950 666	302 848
Autres	183 980	258 815
	30 247 329	25 876 351
Charges		
Production	24 782 852	21 116 979
Administration	1 821 261	1 830 957
Dons et commandites	1 699 655	1 459 867
Service à la clientèle et billetterie	1 323 063	1 255 969
Amortissement des immobilisations	260 099	180 464
	29 886 930	25 844 236
Excédents des produits sur les charges	360 399	32 115

quotidiennement pour mettre sur pied des programmes de concert intelligents et ouverts, que des bénévoles mettent à disposition une part importante de leur temps libre au bénéfice de leur chœur, ou encore que les tarifs des cotisations annuelles ne cessent d'augmenter, le financement de l'État reste absent, ce dernier semblant sourd et aveugle face au dynamisme et à la multitude d'activités proposées par le monde choral - l'une des plus importantes pratiques culturelles collectives des québécois.

4) **Le statut d'amateur dévalorise leur travail**

- 8 Au même titre que l'on paie de jeunes groupes de rock avec quelques

piécettes, s'offrirent les services d'une chorale semble, dans l'imaginaire collectif, coûter un montant proche de zéro. Y'a-t-il d'autres exemples où l'on pourrait prétendre bénéficier des services d'une cinquantaine de personnes qualifiées, entraînées et dévouées, pour quelques sous?

N'est-ce pas là l'expression de la connotation qu'offre le terme "amateur" à toutes ces chorales dont les chanteurs ne vivent évidemment pas des revenus de billetterie générés par leurs 2 ou 3 concerts annuels?

Ce terme *amateur* s'ajoute à la liste des dépréciations et connotations que nous listions au point 1). Rien ne semble plus injuste en effet que ce terme ingrat, qui semble confronter les bons artistes et les mauvais, ceux

qui ont du talent et ceux qui n'en ont pas, les objets artistiques de valeur... et ceux qui n'en ont pas.

Ainsi, et même si le monde choral québécois est extrêmement structuré et solidaire, il vit et évolue en décalage avec les grandes institutions, très appuyées et subventionnées. Les chorales ont la nette impression d'être délaissées par l'ensemble des subventionneurs publics. Habitues depuis longtemps aux refus à leurs demandes d'aides et de subventions, la plupart des chorales ont jeté l'éponge et subsistent désormais en autarcie, parfois en augmentant le prix des billets et de leurs cotisations... Mais pour combien de temps cette situation sera-t-elle encore viable?

ADÉQUATION AVEC LA POLITIQUE CULTURELLE DE 1992

La pratique du chant choral était en parfaite harmonie avec les 3 grands axes proposés et soutenus par la politique culturelle de 1992:

- **affirmation de l'identité culturelle**: en soutenant le répertoire francophone et plus particulièrement québécois, en diffusant ce répertoire au plus grand nombre et en tissant de nombreux liens nationaux et internationaux (Choral Canada, À cœur joie international, Chorus America...), l'Alliance des chorales du Québec a vivement participé à cette affirmation;

- **soutien aux créateurs**: les éditions de l'Alliance ont été ces vingt dernières années plus actives que jamais. Aujourd'hui

fort d'un catalogue de presque 530 oeuvres, l'Alliance a appuyé la création d'ici et l'a diffusée à travers de nombreux catalogues internationaux, notamment en Europe (Éditions à Coeur Joie) et aux États-Unis (Hinshaw Music, Peters, et.). Chaque année, c'est presque 10 000 exemplaires partitions des éditions de l'Alliance qui sont vendues dans le monde entier, promouvant ainsi directement le répertoire choral québécois;

- accès et participation des citoyens à la vie artistique et culturelle:

comme il a été décrit précédemment, le nombre de choristes au Québec est estimé à environ 25 000 personnes, le nombre de concerts par année à 1 200 et le public à environ 180 000 personnes, faisant du monde choral l'un des plus importants bassins culturels, accessibles tant géographiquement que financièrement à la quasi-totalité de la population.

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE EN 2016

Le renouvellement de la politique culturelle initiée en 2016 est l'occasion pour le monde choral de faire entendre sa voix et de solliciter un véritable soutien de la part du Ministère de la Culture, tant financier que structurel.

Les 8 grands principes

D'abord, il est important de

préciser l'adéquation du monde choral avec la quasi-totalité des 8 grands principes sur lesquels s'appuie la politique culturelle renouvelée.

- **le caractère essentiel de la culture:** sens, identité, valeurs, vecteur de démocratie, d'enracinement, de dialogue interculturel et de cohésion sociale. Le monde choral agit dans ce sens et appuie avec force ce grand principe;

- **l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture:** l'ensemble de la population peut accéder, participer, et contribuer à la vie chorale, et donc à la vie culturelle. De plus, il est important de noter que le monde choral est bien le seul où il est possible de pratiquer un art sans en connaître les fondements! En effet, la mémorisation musicale est pratiquée dans environ 1 chorale sur 2. Ainsi, une personne aimant la musique mais ne sachant pas lire une partition trouvera-t-elle toujours une chorale capable de l'accueillir et répondant à ses besoins.

- **l'affirmation du caractère francophone du Québec:** la langue française est au coeur de l'identité culturelle québécoise.

En mettant sur pied le catalogue en ligne de ses Éditions (voir présentation des activités de l'Alliance des chorales en annexe du mémoire), ou encore en développant actuellement l'*Alliance chorale francophone des Amériques*, l'Alliance contribue à la promotion de la langue française au Québec et à son rayonnement au Canada et à l'étranger.

- **la reconnaissance de la diversité:** le monde choral reflète parfaitement la diversité de la société québécoise: divers, multiple, il incarne et représente les lieux dans lesquels il s'implante et s'implique.

- **la protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique:** en apportant un important soutien aux chœurs du Québec (assurances, structuration légale, communication, référencement, appui publicitaire, organisation d'événements collectifs, accès à des outils pratiques, accès au répertoire des Éditions à tarif préférentiel, etc.), l'Alliance assure et garantit la protection de la liberté d'expression des chœurs de la province.

- **la recherche d'équité:** c'est une recherche *naturelle* dans le monde choral: le nombre de choristes femmes doit idéalement être proportionnel à celui des hommes. La parité est donc automatiquement recherchée. Aucune discrimination sexiste ne s'exprime jamais dans le monde choral.

Conclusion: le monde choral s'appuie largement sur la quasi-totalité des huit grands principes de la politique culturelle renouvelée. L'Alliance en est très satisfaite, et souhaite que ces critères servent d'assises à la prochaine politique culturelle.

Les 7 grands thèmes proposés | Réactions aux questions du Cahier de Consultation

Nous souhaitons avoir ici le loisir de répondre aux questions posées dans le Cahier de Consultation, et ce de manière linéaire. Cela facilitera la lecture rapide du document et l'intégration immédiate des informations qu'il contient.

Nous nous permettons de ne répondre qu'aux questions qui nous semblent les plus en accord avec nos missions et notre réalité.

Question 3:

Il serait peut-être intéressant que les instances nationales et régionales puissent mettre à disposition des instances locales des portefeuilles destinés à la culture (municipalités par ex.), avec des missions à respecter et des comptes à rendre, et ce en rapport avec la nouvelle politique culturelle du Québec. Cela permettrait aux chœurs de pouvoir candidater et de recevoir une partie du financement nécessaire à leurs activités.

Question 4:

Nous suggérons la création d'un pôle quadripartite entre les ministères suivants:

- Ministère de la Culture et des Communications,
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
- Ministère des relations internationales et de la Francophonie,
- Ministère de la Famille.

semblent former le socle le plus puissant et le plus solide afin de pouvoir bâtir une offre au plus proche de la réalité de la vie quotidienne des québécoises et des québécois.

Question 6:

Nous suggérons que le ministère considère le milieu culturel amateur **comme un socle indispensable à la construction du public culturel**. Ainsi, être présent au plus proche des citoyens et de leurs pratiques culturelles amateurs affirme la cohérence globale et totale du ministère: être présent aussi bien à la source de la naissance de l'intérêt du public qu'auprès des artistes les plus confirmés.

Cette présence et cet investissement auprès des musiciens amateurs nous semblent primordiaux si l'on veut éviter demain la fragilisation et l'émiettement du public culturel d'aujourd'hui.

Question 7:

Afin de promouvoir le catalogue de ses éditions musicales, l'Alliance des chorales du Québec a mis sur pied un site de vente de partitions en ligne (voir annexe pour plus de détails). Par cette action, nous faisons en sorte que les créateurs d'ici soit largement visibles à échelle mondiale. Nous utiliserons notre réseau existant de partenaires nationaux et internationaux (Choral Canada, Chorus America, À Coeur Joie Internationale, etc.) pour promouvoir le répertoire québécois et inciter à son adoption.

Toute démarche similaire nous semble importante et justifiée.

Question 8:

Le milieu de l'édition de partitions musicales est un milieu qui reste préservé de la déroute économique créée par la dématérialisation des supports culturels: dans ce domaine, la demande reste forte et le piratage est quasi-inexistant.

Dans d'autres cas, il faut privilégier la créativité et l'innovation. Il nous semble que les gens sont prêts à payer pour des produits innovants, qui sauront créer une expérience pour le consommateur. Il nous semble donc adéquat, pour assurer le financement des contenus, de promouvoir l'innovation.

Pour trouver des solutions face à l'adversité, "*la pensée doit aller plus vite que le réel*", nous dit le philosophe Tristan Garcia. Nous préférons cette position à, par exemple, l'instauration de lois répressives et conservatrices, comme par exemple la loi Hadopi en France, qui sont inefficaces (la preuve: après des années d'échec, la loi Hadopi sera mise hors-circuit en 2023).

Question 13:

Selon nous, les volets de la chaîne culturelle qui réquereront une attention particulière sont:

- **la participation citoyenne**, qui est le vecteur principal du maintien d'un équilibre culturel,
- **la création**, maillon fort de la chaîne: il faut permettre aux jeunes créateurs de vivre de leur art pour éviter leur renoncement artistique (conditions de l'artiste trop difficile). Il faudrait également privilégier la naissance et l'identification d'une nouvelle génération culturelle, qui permettrait à la jeunesse québécoise de s'identifier à cette

nouvelle génération.

- l'augmentation de la présence de productions et d'artistes étrangers:

le Québec doit éviter le chauvinisme culturel. Les grandes nations et les grandes métropoles sont culturellement très largement ouvertes aux autres. Le ministère devra éviter de devenir un *ministère de promotion de la culture québécoise*, car cela ne fonctionne pas. Le regard du monde se pose sur une ville ou un pays à partir du moment où il constate que son ouverture est grande. Vient ensuite l'envie de connaître la culture de cette ville ou de ce pays si ouvert...

L'un des buts du ministère devrait donc être de **vouloir être une plaque tournante de la culture en Amérique du Nord**, et non uniquement le sanctuaire de la culture québécoise (ce rôle est plutôt dévolu aux organismes de type CALQ, SODEC et Conseils des Arts).

Question 14:

Les milieux culturels DOIVENT ÊTRE un lieu de découverte et d'épanouissement des écoles et des écoliers.

Dans le milieu choral, de nombreuses personnes sont qualifiées pour intervenir en milieu scolaire. Seulement, aucune institution ministérielle n'impulse l'énergie suffisante pour convaincre les commissions de l'importance PRIMORDIALE de la pratique du chant choral.

Une société unie s'unit à l'école.

Les sports sont intéressants, mais ne peuvent pas tout; le chant, comme

pratique collective culturelle et francophone, accumule un nombre important d'atouts. Il est important de vouloir sanctuariser sa pratique, ou tout au moins de l'impulser avec conviction.

Question 15:

Des campagnes de communication du Ministère, renvoyant par exemple vers un site internet regroupant les différents lieux de pratiques culturelles (comme par ex. notre **carte interactive**), ou de diffusion de la culture, et mettant en avant les valeurs ajoutées de chacun des grands sous-ensembles, semble être pour nous une solution viable.

La prise de parole, politique, engagée et plus fréquente du Ministre de la Culture, nous semble également une solution à exploiter.

Question 17:

Il faut informer les personnes de l'importance de leur participation, tant en terme de temps (bénévoles) qu'en terme d'argent (dons). La culture francophone qui définit le Québec est celle issue d'une France à l'époque sous monarchie absolue. Les monarques, grand décideurs, jugeaient de l'avenir de leur peuple, le guidait, impulsait les énergies et finançait l'ensemble des services publics. N'est possible que ce que l'État veut bien faire. *A contrario*, la culture anglo-saxonne, qui définit plutôt le reste du Canada, renvoie plus à un modèle d'autonomie du peuple, de la conscience sociétale et du *self-management*: n'est possible que ce que le peuple

veut bien faire de son propre pays.

Cette conscience sociétale est, selon nous, à développer dans l'ensemble de la communauté.

Nous proposons une mesure importante: que les chœurs constitués en OBNL puisse remettre beaucoup plus facilement des reçus pour fins d'impôt.

Question 19:

Le loisir culturel doit IMPÉRATIVEMENT représenter pour le ministère la base, le socle de toutes les autres activités culturelles.

Le loisir est un monde puissant: un choriste répète au moins une fois par semaine, donne des concerts, voyage, etc. un tel engagement est rare dans d'autres circonstances. **La passion et le désintéressement caractérisent le monde du loisir culturel**, et c'est sur ces valeurs nobles que doit s'inscrire la prochaine politique culturelle.

Question 21:

Répondre à la demande est une démarche très délicate, car pouvant glisser très rapidement dans la démagogie.

De plus, on peut douter de la pertinence des désirs des citoyens: en musique, des études ont prouvé que ce que cherchent le public est un confort: la répétition du connu. C'est pour cela que la liste des 10 opéras les plus joués dans le monde n'a pas changé depuis 100 ans. c'est pour cela aussi que les mêmes airs passent toujours à la radio, que l'on voit très souvent les mêmes

artistes... Un ministère devrait plutôt selon nous jouer le rôle de provocateur d'idées, créer de nouvelles sensation artistiques, multiplier les saveurs et susciter un intérêt renouvelé pour la nouveauté. Une telle démarche ne rencontre par l'approbation du public, à court terme, mais s'avère gagnante sur les moyen et long termes.

Question 22:

Seulement quelques arts diffusent la langue française: le chant, (et donc le chant choral), le théâtre, le cinéma et la littérature.

Seul le chant choral peut représenter une expérience participative, collective, ouverte à tous, et qui vise à renforcer le français comme assise de la vie culturelle québécoise;

Qui plus est, un Québec chantant peut être une identité culturelle internationale très intéressante à travailler.

Question 24:

Notre réponse est ici proche du positionnement de la question 22: le chant choral comme pratique et le répertoire choral francophone comme héritage constituent des outils extrêmement adéquats en terme d'apprentissage et de promotion de la langue française.

Il nous semble primordial de privilégier et de promouvoir le lien social par le chant, la pratique collective du français par le répertoire et l'épanouissement culturel par le loisir.

Question 25:

Le répertoire choral francophone a ceci de particulier qu'il est

12 unique, et de ce fait incomparable à la culture

anglophone. Elle n'est de fait ni assimilable, ni en danger. Il faut toutefois poursuivre les efforts de promotion de ce répertoire, et continuer à innover en soutenant non seulement les créateurs (auteurs, compositeurs et arrangeurs), mais aussi les chefs de chœur, centre névralgique du monde choral.

Question 30:

Le Québec devrait selon nous utiliser ses spécificités pour se démarquer. Parmi elles:

- le Québec est le représentant "en chef" de la Francophonie dans les Amériques,

- Le Québec incarne l'un des liens les plus forts avec l'Histoire et avec l'Europe en Amérique du Nord.

Québec devrait donc s'appuyer sur ses spécificités pour développer de nouveaux marchés et élargir les marchés existants.

Pour exemple, nous travaillons actuellement au développement d'un réseau choral francophone des Amériques, pour lequel nous appuyons sur la notoriété de qualité du monde choral d'ici, l'implication de la province dans la Francophonie et les excellentes relations diplomatiques entretenues par le Canada avec la quasi-totalité des pays des Amériques.

Question 32:

Comme précisé en question 30, la priorité selon nous est de mettre en place des réseaux internationaux, initiés au Québec et soutenus par le gouvernement, et s'appuyant sur nos spécificités particulières - pour éviter l'assimilation et ainsi renforcer notre identité.

Question 33:

Nous ne croyons pas que cela soit pertinent. La Conférence Opera America 2016, qui a lieu à Montréal, a choisi comme sous-titre: Stratégies globales, actions locales. C'est en agissant localement qu'on attire l'attention sur nous. C'est en étant un exemple d'ouverture que les yeux commencent à se poser sur nous. L'exportation, la promotion, le rayonnement de la culture québécoise ne peut se satisfaire de passer par un service qui subventionne les voyages, la représentativité à l'étranger, etc. Cela sera pertinent **quand le Québec deviendra un modèle mondial pour son action locale.**

Question 35:

Il nous semble que le Québec devrait initier bon nombre de projets **sur l'axe Nord-Sud des Amériques**, de la même manière que la France travaille fortement l'axe Nord-Sud qui lie l'Europe et l'Afrique.

Question 36:

Les limites du système actuel sont:

- les mêmes grands organismes grugent un trop gros pourcentage du budget du Ministère,

- l'accent est mis à outrance sur la culture institutionnelle (grands orchestres, grands théâtres, etc.), au détriment des autres organismes, qui travaillent le terrain et luttent pour rester en vie,

- la culture n'est pas pensée de manière globale: pourquoi sous-financer les fédérations comme l'Alliance des chorales alors que nous structurons et dynamisons un secteur culturel entier sur l'ensemble du

territoire?

La réponse à cela pourrait être:

- penser plus global (mieux répartir les financements, penser à la fois présence territoriale ET présence locale),

- **ne plus penser le financement par organisme mais par région, par besoins, par politiques culturelles et par relais** (multiplication de points névralgiques).

Question 38:

Comme précisé ultérieurement, il nous semble pertinent que les municipalités reçoivent des fonds remis par le MCC, et qu'elles soient en charge de la rétribution équitable de ces fonds à des projets faisant vivre le monde culturel local, le tout selon une charte et des exigences préalablement très établies.

Question 39:

Oui, il faut créer de nouveaux incitatifs. Ex: au-delà d'un certain montant, un billet de

concert, une inscription en conservatoire, des cours privés de musique, etc. devraient être déductibles d'impôts. Également, que les organismes puissent recevoir plus facilement et avec plus de souplesse la possibilité d'émettre des reçus pour fins d'impôt.



ALLIANCE DES CHORALES
DU QUÉBEC

Notre mission

L'Alliance des chorales du Québec unifie, anime et représente le monde choral dans l'ensemble de la province. Elle rassemble toutes les formes chorales, tous les styles musicaux et tous les groupes d'âge.

Elle met sur pied de nombreuses activités (colloques, programmes de formation, concerts, activités jeunesse, etc.), publie une revue (Revue Chanter), représente une partie importante du répertoire québécois à travers les Éditions de l'Alliance, coordonne un programme de mentorat et offre un grand nombre de services à ses membres (assurances, réseau, documents pratiques, informations, infolettres, etc.).

Pour plus d'informations sur nos activités:

www.chorales.ca

ANNEXE

LES ÉDITIONS DE L'ALLIANCE



ÉDITIONS
DE L'ALLIANCE

Devises: CAD Français English

[ACCUEIL](#) [CATALOGUE](#) [BLOG](#) [À PROPOS](#)

[Accueil >](#) / [Produits >](#)

[TOUT LE CATALOGUE](#)

[CHOEURS MIXTES](#)

[CHOEURS DE FEMMES](#)

Tous les produits

[TOUT](#)

[CLASSIQUE](#)

[LITURGIQUE](#)

[NOËL](#)

[QUÉBÉCOIS](#)

[TRADITIONNELLE](#)

À la claire fontaine

À la claire fontaine - SATB

\$19.00

Adeste Fideles

Adeste Fideles - SATB

\$15.00

Agneau de Dieu

Agneau de Dieu (M. Bernard) - SATB

\$9.00

Agneau de Dieu

Agneau de Dieu (Poulin-Parizeau) - SATB

\$9.00

Impression-écran du site internet à paraître en juin 2016



**ALLIANCE DES CHORALES
DU QUÉBEC**

4545, Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
dg@chorales.ca
www.chorales.ca



ALLIANCE DES CHORALES
DU QUÉBEC